

# Domaine Public DP

JAA  
1002 Lausanne

11 juin 1992 - n° 1087  
Hebdomadaire romand  
Vingt-neuvième année

## Reconnaître les limites du marché

«Plus qu'un moyen efficace de gestion de la société, le recours généralisé aux mécanismes du marché ne conduit qu'à imposer les contraintes de production à la société tout entière», écrivions-nous dans DP 1083 («Les sirènes du néo-libéralisme»).

En écho, Michel Barde, secrétaire général de la Fédération romande des syndicats patronaux, reconnaît qu'il y a sans doute du vrai dans cette affirmation, mais le problème est de savoir si l'on peut y échapper» (*Entreprise romande*, 29 mai 1992). Et de faire référence à l'interdépendance des économies, à la mondialisation des marchés qui aiguissent la concurrence et imposent à la fois une constante innovation et l'abaissement des coûts de production. Peut-on échapper aux règles abstraites de la rationalité économique, à l'emprise totalitaire du marché? Le spectacle des aberrations auxquelles conduit le libre jeu de la concurrence montre à l'évidence l'urgence où nous sommes de modifier ces règles. Pensons au chaos provoqué par la déréglementation du système bancaire américain: faillites en chaîne des caisses d'épargne et intervention massive de l'Etat pour plusieurs centaines de milliards de dollars, finalement à la charge des contribuables; toujours aux Etats-Unis, effondrement du marché immobilier dont la perte de valeur des actifs est supérieure à celle provoquée par le krach boursier de 1986, et des hectares de bureaux cherchant preneur alors même qu'une partie croissante de la population doit se contenter de logements insalubres ou tout simplement du trottoir.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture vient de lancer un cri d'alarme: la modernisation et le développement des grandes flottes de pêche déciment les populations de poissons et déjà certaines espèces sont menacées de disparition. Le constat est identique et bien connu pour ce qui est des forêts tropicales, dévastées par une exploitation en forme de pillage. On

pourrait multiplier les exemples, y compris en Suisse. Partout où prévaut la libre concurrence, on n'observe que gaspillage des ressources humaines et matérielles et atteintes graves aux bases de la vie, même si, tendanciellement, certains peuples et certaines catégories sociales voient leur sort s'améliorer — pour combien de temps encore?

Le libre jeu de la concurrence, c'est sa logique propre, impose aux entrepreneurs comme aux Etats d'agir avec célérité, sans souci du long terme et des conséquences sociales, car s'ils s'abstiennent, ce sont d'autres qui prendront leur place. On voit donc bien la nécessité d'imposer des règles pour calmer le jeu, on comprend la légitimité de définir des finalités qui donnent un sens, une direction à la multiplicité des actes de production et d'échange. Tel est le rôle du politique. Avec ce constat, il ne s'agit pas de réhabiliter la planification centralisée, productrice de gaspillages plus importants encore et fondamentalement liberticide.

Entre ces deux modèles également dépassés, il y a place pour une gestion souple de la sphère économique qui tire parti de l'inventivité des hommes et de leur fond irréductible d'égoïsme — vive la concurrence! — mais soumise en dernière instance à des valeurs qui ne se mesurent pas à l'aune monétaire. Ces valeurs, très concrètement, se traduiront par des décisions politiques, valables le plus souvent pour la planète entière — sans quoi gare à la concurrence! — et qui fixeront dans les domaines les plus divers la pression tolérable sur notre environnement. La nouveauté du discours d'un Stephan Schmidheiny, c'est qu'il est tenu par un industriel. En quoi ce qu'il affirme est-il différent des conditions-cadre réclamées à cor et à cri par les partisans de l'économie de marché? Les résistances qui se font jour à Rio, dès lors qu'il s'agit de prendre des engagements précis, montrent bien qu'on est là au cœur de la question.

JD

# Pas d'EEE sans NLFA

*L'Espace économique européen ne se fera probablement pas si les Suisses refusent les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes en septembre.*

(pi) En bonne logique démocratique, les citoyens devraient avoir la possibilité de se prononcer contre les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) en septembre et pour l'Espace économique européen (EEE) en décembre. On peut en effet être favorable à un important rapprochement avec l'Europe communautaire sans cautionner sa politique des transports. Celle-ci reste critiquable, parce que basée sur un accroissement considérable des échanges entre l'Italie et le reste du continent et donc sur une augmentation correspondante du transit à travers les Alpes. On peut aussi estimer que l'accroissement des capacités de transports prévu à court et à moyen terme par l'Accord sur le transit entre la Suisse et la CE est suffisant.

Eh ! bien non, cette vision des choses n'est pas possible et la Communauté ne laisse planer aucun doute à ce sujet. Elle l'a clairement fait savoir par une déclaration unilatérale, qui fait partie des annexes au Traité sur l'EEE:

## **Déclaration de la Communauté européenne sur les accords bilatéraux**

La Communauté considère que:

– les accords bilatéraux sur le transport de marchandises par route et par rail entre la Communauté économique européenne et l'Autriche ainsi qu'entre la Communauté économique européenne et la Suisse, (...)

nonobstant le fait que ces accords ont été établis par la voie d'instruments juridiques séparés, font partie de l'équilibre global des résultats des négociations et constituent des éléments essentiels pour l'approbation de l'accord EEE par la Communauté.

Pour cette raison, la Communauté se réserve le droit de suspendre la conclusion de l'accord EEE aussi longtemps que la ratification des accords bilatéraux susmentionnés n'aura pas été notifiée à la Communauté par les Etats de l'AELE concernés. En outre, la Communauté réserve sa position quant aux conséquences qu'il y aurait lieu de tirer de la non-ratification de ces accords.

La Suisse et l'Autriche, évidemment, ne partagent pas cette vision des choses,

bien qu'elles ne disposent pas des moyens de combattre dans les faits l'interprétation communautaire:

## **Déclaration du gouvernement de la Suisse sur l'accord entre la CEE et la Confédération suisse sur le transport de marchandises par route et par rail**

La Suisse s'efforcera de ratifier l'accord bilatéral entre la CEE et la Confédération helvétique sur le transport de marchandises par route et par rail en temps voulu pour la ratification de l'accord EEE, tout en maintenant sa position selon laquelle l'accord EEE et cet accord bilatéral doivent être considérés comme deux instruments juridiques séparés ayant un objet distinct. (*L'Autriche a fait une déclaration identique.*)

Pour comprendre ces textes, il faut en connaître la portée, ainsi que l'accord Suisse – CE auquel ils font référence.

Ces déclarations unilatérales figurent dans les annexes de l'accord EEE et ne sont pas le fruit des négociations entre parties contractantes. Ce sont les petits caractères du contrat. Par leur biais, les partenaires s'avertissent de la manière dont ils interprètent telle ou telle clause de l'accord. En l'occurrence, la Communauté avertit la Suisse et l'Autriche qu'elle remettra en question l'accord EEE si les accords bilatéraux sur le transit conclus avec ces deux pays ne sont pas ratifiés. La CE a fait des déclarations semblables pour les accords concernant l'agriculture et pour ceux conclus avec la Suède, la Norvège et l'Islande concernant la pêche.

Pour sa part, la Suisse ne pourra ratifier l'accord sur le transit qu'après le vote sur les NLFA. L'accord prévoit en effet:

## **Accord entre la Communauté économique européenne et la Confédération suisse sur le transport de marchandises par route et par rail**

Article 5

Travaux d'infrastructure et planification des mesures en Suisse

Les détails de cette planification figurent à l'annexe 2. Ses principes sont les suivants:

a) à court et moyen terme

La Suisse augmentera progressivement les capacités de transport combiné sur les axes transalpins du Gothard et du Lötschberg, passant d'une capacité de 330 000 envois en 1991 à 710 000 envois en 1994 (en fonction des travaux, éventuellement en 1995).

La Suisse aménagera l'axe de transit passant par le Lötschberg et le Simplon d'ici la fin 1994 (en fonction des travaux, éventuellement en 1995) de façon à permettre le transport par le rail de camions ayant une hauteur aux angles de 4 m. Ces aménagements seront réalisés parallèlement aux aménagements correspondants sur le territoire communautaire prévus à l'article 6.

Parallèlement à ces travaux, la Suisse améliorera le réseau ferroviaire desservant ces axes de transit, de façon à permettre un écoulement plus rapide du trafic et à augmenter encore les capacités;

b) à long terme

La Suisse s'engage à procéder à de nouveaux aménagements sur les axes de transit à travers les Alpes, comprenant:

– une ligne entre Arth-Goldau et Lugano, y inclus le percement d'un tunnel de base au Gothard (longueur: environ 50 km, durée prévue des travaux: de 12 à 15 ans environ),

– une ligne de base entre la région de Frutigen et la vallée du Rhône, y inclus le percement d'un tunnel de base au Lötschberg (longueur: environ 30 km, durée prévue des travaux: de 7 à 10 ans environ).

Le vote de septembre sur les NLFA sera bel et bien européen. ■

## **A neuf contre un**

On a déjà vu le cas de la Déclaration de Berne qui recommandait le non au FMI en Suisse allemande et le oui en Suisse romande. C'est maintenant au tour de l'Association transports et environnement (ATE) de suivre cet exemple. Le secrétariat romand a en effet organisé une consultation auprès des membres francophones à propos des NLFA (295 réponses): projet accepté massivement (à 88,1%), une très nette majorité se dégageant également (82,8%) pour que les Romands fassent connaître leur position au cas où l'assemblée des délégués du 13 juin devrait décider de soutenir le référendum lancé par les Verts.

# Le prophète Daniel au service de l'aigle américain

*Ou de la réinterprétation tardive des saintes Ecritures, pour le plus grand service des Etats-Unis d'Amérique.*

(y) Il est des textes que l'on comprend mal en les prenant au pied de la lettre, sans la distance qu'exige par exemple leur langage symbolique ou leur contenu mythologique. Cette nécessaire lecture au deuxième degré s'impose en particulier pour les livres saints, toutes religions confondues, sous peine de tomber dans le fondamentalisme primaire.

Hélas, les lecteurs les plus zélés de la Bible n'en donnent pas tous une interprétation témoignant de la même intelligence des textes. Ainsi des prophéties de Daniel, personnage mythique censé avoir vécu au temps de Nabuchodonosor II, roi de Babylone, destructeur du premier temple de Jérusalem et du royaume de Juda, dont la population fut déportée sur les bords de l'Euphrate.

## Le roman de Daniel

Or donc, selon l'auteur (inconnu et tardif) du Livre de Daniel, ce héros biblique aurait eu, environ 400 ans plus tôt, le fameux songe des quatre bêtes, alors déjà bien connues dans la symbolique religieuse et utilisées (chapitre 7) comme les personnages d'un roman à clé<sup>1</sup>. Le lion ailé figurait l'empire babylonien, l'ours désignait Darius le Mède, le léopard ailé correspondait au vaste empire perse, tandis que, pour l'auteur comme pour le prophète, l'épouvantable monstre marin à la forme du Léviathan évoque, par ses dix cornes, la terrible dynastie syrienne des rois Séleucides, dont le onzième, «différent des premiers» et nourrissant le projet de «changer les temps sacrés et la loi», ne fut autre que le persécuteur Antiochos IV, qui s'illustra par la suppression des fêtes juïques et, en 168 av. J.-C., par le pillage du second temple, provoquant la révolte des juifs emmenés par Mattathias Maccabée et son fils Judas. La symbolique des bêtes est donc claire, et d'ailleurs en majeure partie donnée dans le Livre de Daniel, tout comme est clair le sens du songe prévoyant la chute des quatre empires de l'Orient. Tout

cela n'a pas empêché l'Eglise pentecôtiste de réinterpréter le cauchemar de Daniel: le lion devient britannique, l'ours aux trois côtes symbolise évidemment la Russie communiste (avec le trio Marx, Engels et Lénine !) tandis que le léopard à quatre têtes et aux ailes d'oiseau ne peut manquer de figurer «la puissance mondiale de l'Extrême-Orient qui se déverse sur le monde».

Quant au Léviathan, il symbolise fidèlement... la Communauté européenne, laquelle, en dépassant le chiffre fatidique des dix pays membres, deviendra le super-Etat qui «dévorera la terre entière, l'écrasera et la brisera en morceaux» (Daniel 7:23). Pour donner un peu de consistance à cette interprétation surprenante, le pasteur pentecôtiste Michael B. Wieteska, dans un message de juillet 1990 récemment transmis par l'Eglise genevoise du Sauveur vivant, prévoit que l'un des membres influents de la CE fera la guerre aux autres «pour garder la Communauté intacte» et la préserver de la Commission-Antéchrist; à noter que cette belliqueuse mission est implicitement dévolue à la Grande-Bretagne, considérée comme «le seul réel objecteur à la direction actuelle de la C.E.E.».

## Prison dorée pour l'évêque

Au travers de cette délirante interprétation actualisée des prophéties de Daniel, il faut lire l'attachement zélé des Eglises pentecôtistes de toutes obédiences à la cause de la seule super-puissance mondiale: les Etats-Unis, qui mériteraient bien leur bête mais n'ont curieusement droit qu'aux ailes d'aigle fichées dans les côtes du lion (britannique bien sûr, pas babylonien).

Aucune des autres — et nombreuses — sectes d'origine américaine ne sert aussi fidèlement les intérêts US dans le monde. En Amérique latine par exemple, les pentecôtistes font des ravages dans les populations, dont ils excellent à exploiter la religiosité démonstrative et la crédulité rémunératrice. Mis sous pression et menacés de privation de béné-

diction par exemple, les misérables *latinos* crachent au bassinet en puisant dans leur budget le plus souvent inférieur au minimum vital.

Moyennant quoi le matériel va mieux que le spirituel, au Brésil par exemple où l'«évêque» pentecôtiste, Edir Macedo, fait de la prison (en cellule privée bien sûr) pour enrichissement illicite, extorsion de fonds et autres pratiques fort peu chrétiennes. De fait, le «bispo Macedo» se trouve à la tête d'un important patrimoine immobilier, d'une fortune placée vraisemblablement en Floride, et d'un empire médiatique comprenant des journaux, une importante chaîne de télévision (TV Record) et plusieurs radios diffusant dans tout le Brésil; le tout ayant été accumulé à une vitesse indécente, les milieux économiques, sans doute plus jaloux que scandalisés, ont intrigué pour faire tomber un *bispo* si peu évangélique.

## Foin d'évangélisme égalitaire

Un tel manquement n'a pas de quoi inquiéter l'Aigle américain, assuré de l'indéfectible fidélité des pentecôtistes à l'idéologie conservatrice et capitaliste, qui lui offrent un soutien pur et dur, conscient ou non. Rien à voir avec ces églises, catholiques et autres, qui font dans la pédagogie du développement et l'évangélisme égalitaire.

Rien à voir non plus avec ces idéalistes européens, qui s'imaginent pouvoir faire cohabiter et vivre ensemble plusieurs centaines de millions de producteurs et de consommateurs — autant de concurrents pour le grand supermarché mondial (télé)commandé depuis Washington, New York, Atlanta, L.A. et les autres.

Sur un point cependant le Comité chrétien pour une Suisse libre (l'ASIN œcuménique en quelque sorte) a raison de tirer la sonnette d'alarme: si la Communauté européenne, que ce comité (CP 120, 1180 Rolle) persiste à nommer C.E.E., veut constituer autre chose qu'un super-Marché commun, tout entier consacré à l'argent trébuchant et circulant, elle doit prendre la dimension culturelle qui lui fait toujours défaut. Pas pour faire plaisir aux pentecôtistes: pour éviter que l'Europe soit l'antenne de Dallas, Disneyland et Dynasty ou de MacDonald, MacLuhan et Marlboro. ■

<sup>1</sup> A l'attention de ceux que cette idée de roman à clé surprendrait: la Bible des Juifs, telle que par exemple Jésus-Christ a pu la lire, ne considère pas Daniel comme un prophète, mais range son livre parmi les écrits placés en fin de testament, avec Esdras, Néhémie, Esther, Les Macchabées, etc.

# Deux siècles, deux exemples

*Les privatisations ne sont pas une invention récente. La Confédération en a connu au moins une en 1865 et une autre il y a quelques semaines.*

(cfp) Il n'y a certainement pas un modèle suisse de privatisation, mais il y a parfois d'intéressantes analogies. C'est le cas de la privatisation de la production des appareils nécessaires à l'administration des télégraphes d'une part, et de la vente des indicateurs étrangers de chemins de fer d'autre part. Dans les deux cas — le premier date de 1865 et le second de ces dernières semaines — ce sont les fonctionnaires exerçant la fonction privatisée qui continuent, à leur compte, l'activité entreprise pour l'Etat.

## Pas de sous avec les horaires

Depuis quelques années, des fonctionnaires de la gare principale de Saint-Gall vendaient des indicateurs étrangers. Ils ont acquis une renommée internationale, notamment en éditant un horaire des principales relations SNCF, qui se vendait même en France où pareille publication n'existe pas; l'opération s'est toutefois soldée par un déficit. Les résultats n'étaient guère meilleurs pour la vente des horaires édités par les compagnies étrangères, ce qui a condamné ce service pourtant apprécié à cesser son activité. Sa clientèle régulière vient donc de recevoir une circulaire annonçant effectivement sa suppression, mais aussi sa reprise par les trois collaborateurs qui, dorénavant, travailleront à leur compte. Puissent-ils avoir le succès économique de leurs prédécesseurs bernois qui ont repris, en 1865, l'Atelier fédéral des télégraphes et qui détiennent maintenant, par l'intermédiaire d'une fondation, 23% du capital et 61% des voix de la multinationale Ascom.

## Davantage de succès avec les télégraphes

En 1850, le gouvernement du canton de Berne rend attentif le Conseil fédéral à l'invention du télégraphe, mais ce sont surtout les recommandations du Directoire commercial de Saint-Gall, soutenu par des entreprises zurichoises, qui décidèrent le Conseil fédéral à faire construire un réseau télégraphique étatique en Suisse, en dépit des voix qui mettaient en garde contre l'armée de fonctionnaires nécessaires. Ce n'est qu'en 1874 qu'une base constitution-

nelle formelle fut établie. Or, le télégraphe existait depuis 1852 et l'atelier qui construisait le matériel date de la même année. Son premier chef s'appelait Matthias Hipp. Dès 1855, il eut un ad-joint: Gustav-Adolf Hasler. Au départ de Hipp, qui se mit à son compte à Neuchâtel et créa la base de l'entreprise Favag, c'est Hasler qui le remplaça. En 1864, vu le succès de l'atelier qui avait livré, en 1861, 80% de sa production à des administrations étrangères, un postulat fut déposé pour demander que ce secteur de l'administration soit confié à l'économie privée. Seules des considérations économiques furent évoquées lors de l'examen du postulat et l'Assemblée fédérale acquit la conviction qu'il n'était pas convenable que la Confédération exploite une industrie avec une direction commerciale, des représentants de commerce, etc. En

1865, le chef d'exploitation Hasler reprend l'entreprise avec le directeur de la monnaie Escher sous le nom Hasler & Escher, atelier du télégraphe. Les liens avec l'administration fédérale subsistaient pour les livraisons. Ils ont continué ultérieurement pour la fourniture des premières cases postales, du téléphone, et ils subsistent encore actuellement sur des bases concurrentielles.

Devenue SA en 1909, l'entreprise Hasler s'est développée hors de Berne. A la mort, l'année du centenaire, en 1952, du fils du fondateur de l'entreprise privée, la pérennité de celle-ci a été assurée par la concentration de la majorité du capital dans une fondation d'utilité publique, dont le conseil a été formé d'un membre de la direction de Hasler AG, d'un représentant de l'administration suisse des télégraphes et téléphones et d'un tiers totalement indépendant, industriel ou commerçant.

Depuis lors, l'entreprise s'est encore développée et, à la suite de fusions, elle s'appelle actuellement Ascom; elle a réalisé un chiffre d'affaires de trois milliards de francs en 1991, dont 56% en Suisse, avec une tendance à miser sur une expansion à l'étranger. ■

## CHEMINS DE FER EUROPEENS

# La fin du 221

(jg) C'était l'ancien Orient-Express, devenu le 221, un train paupérisé, en haillons, qui faisait le trajet Paris - Belgrade via Lausanne. Il partait de la capitale française vers 19 heures 30 pour arriver à minuit et demi chez les Vaudois. Un convoi d'un autre âge, un décor pour le *Troisième homme*, ou quelque film sur les réfugiés dans l'après-guerre. La SNCF, les chemins de fer italiens et yougoslaves y accrochaient leur matériel le plus usé, le plus vieillot: fenêtres qui ferment mal, chauffage trop fort ou inexistant, propreté, disons, douteuse... On se serait cru sous d'autres cieux !

Il y avait des voyageurs pittoresques dans le 221. On y croisait des balkaniques mal rasés à la mine patibulaire avec des monceaux de colis; des réfugiés plus ou moins vrais qui retenaient longuement l'attention de la douane de Vallorbe. Il n'était pas rare de voir l'un ou l'autre passager débarqué par la gendarmerie à la frontière. «J'ai quelqu'un pour toi», disait d'un air blasé le fon-

ctionnaire suisse à son collègue français. Et le quelqu'un en question ne protestait pas ou si peu. Il avait l'air résigné de celui qui a dû suivre toute sa vie des policiers pour des contrôles ou des re-foulements.

Et puis en été, il y avait les routards blondinets avec leur drapeau québécois, australien ou américain sur le sac à dos. Si leur expérience ferroviaire se limitait à ce trajet Paris-Venise, ça devait leur donner une drôle d'opinion sur les chemins de fer d'Europe. En fait jusqu'en Suisse, le train était généralement vide ou peu s'en fallait. Le spectacle était sur le quai de la gare de Lausanne. D'où pouvaient bien sortir ces babouchkas en fichu, ces jeunes gens à l'air rustique avec leur moustache en croc ? On ne les voyait jamais dans nos rues, ces ouvriers agricoles yougoslaves. On devine qu'ils n'avaient pas forcément tous des permis à trois mois et qu'ils n'auront vu de la Suisse que la soupente où ils dormaient et, peut-être, le bistrot du village d'à côté.

Au fil des mois les Yougoslaves se sont raréfiés, puis ont disparu. Depuis l'automne passé, si les voitures indiquent toujours Belgrade comme des-

# La droite réinvente la lutte des classes

(ag) Les quatre partis bourgeois, comme les nomme la NZZ (4.6.92) de manière désuète selon la terminologie ancienne de la lutte des classes, donc «die vier bürgerlichen Parteien», soit les radicaux, les démo-chrétiens, l'UDC et, en renfort, les libéraux, vont déposer quatre motions, cosignées par chaque parti, pour faire avancer, politiquement, la dérégulation.

C'est, quant au contenu, une copie conforme du programme du Vorort, inspiré par les patrons successifs de BBC, Leutwiler et de Pury, qui appartiennent, ne l'oublions pas, à une entreprise qui pendant longtemps s'est efforcée de

tinuation, le haut-parleur de la gare annonçait que le train s'arrêtait à Zagreb... Et puis Belgrade a disparu des wagons; le terminus officiel était Zagreb, mais il s'agissait toujours des chemins de fer yougoslaves. On attendait avec curiosité le jour où une couche de peinture fraîche annoncerait les chemins de fer de Croatie...

Depuis l'entrée en vigueur du nouvel horaire, ce train a disparu ou plus exactement, sa partie française de Paris à Lausanne est supprimée. Un autre train le remplace, de Genève à Vinkovci, ce qui témoigne d'un bel optimisme, cette ville étant en plein dans la zone contestée entre les Serbes et les Croates. On ne regrettera pas le 221; à l'ère des TGV et des Colibris, il était trop pouilleux, trop lent, trop inconfortable et il est vrai qu'il était vide 300 jours par année. Oui mais... Certains soirs, lundi de Pâques ou 2 janvier, ce train était plein comme un œuf de Paris à Lausanne. Ils étaient alors nombreux, quinze jours par an, à se retrouver dans le 221, faute de place dans les TGV.

Le nouvel horaire ne prévoit pas de trains spéciaux durant les jours de grande affluence. La suppression de ce vieux convoi préhistorique et vide s'imposait sans aucun doute, mais la diminution de la souplesse de l'offre entre Paris et Lausanne est un mauvais coup pour l'usager. On veut croire que la SNCF et les CFF sauront trouver des solutions de remplacement. ■

cartelliser avec quelques «concurrents» le marché mondial. Les motions coiffent quatre domaines:

● **Concurrence.** Sont visés en première ligne et d'abord les prix administrés, c'est-à-dire ceux qui sont décidés par le pouvoir politique ou l'administration. On retrouve la dérégulation des loyers, les attaques contre les régies.

Au même chapitre est souhaité un renforcement de la surveillance des cartels et de leurs abus, sans aller comme le prévoit le droit européen jusqu'à une interdiction. Le grand patronat avancé (comme on l'écrivait à juste titre autrefois) ne veut plus payer le surcoût des privilèges de la petite bourgeoisie rétrograde (selon la terminologie qui eut cours), telle les arts et métiers et l'agriculture. Mais cette indispensable clientèle sera visiblement ménagée.

● **Fiscalité.** Non seulement la TVA, mais encore la réduction de l'impôt anticipé (-15%), des abattements supplémentaires du droit de timbre, la suppression de la double imposition des actionnaires, une fleur aux fonds de placement immobiliers, etc... Toute la gamme! Mais pas, déplore la NZZ, d'abattement de l'impôt fédéral direct.

● **Marché du travail.** Abolition de toute prescription (quand elles existent) sur un salaire minimum. Suppression de l'interdiction du travail de nuit ou de toute protection (excessive) contre les licenciements. Dans la politique d'immigration, il faudrait cesser de favoriser les régions et les branches qui recourent de manière supérieure à la moyenne à une main-d'œuvre non qualifiée.

● **Formation.** Avant tout des préoccupations pratiques pour permettre à l'économie de mieux s'adapter à l'évolution; on retrouve la maturité professionnelle, les hautes écoles professionnelles et la formation continue.

Où sont, dans ce beau programme, les travailleurs, ceux qui font, non pas sous l'effet d'une menace, mais par goût de leur métier, la réussite d'une économie ?

Ces motions des «partis bourgeois» sont une faute politique grave, pour deux raisons qui se cumulent.

● Elles sont présentées comme indépendantes du programme européen. Mais elles ajoutent au paquet une nouvelle donnée confuse. Le Conseil fédéral doit défendre l'EEE; il veut préparer dans un délai court l'adhésion. C'est déjà plus que ne peut maîtriser la classe politique. Pourquoi unilatéralement surcharger le bateau ?

● Il y a, à gauche, des syndicalistes et des hommes politiques qui pensent que l'adaptation à l'Europe et à la société d'aujourd'hui exigera des sacrifices ou des compréhensions réciproques. Ce n'est pas par goût timoré des positions sages, mais par conviction. Les réformes acceptées et menées à chef vont plus loin, sont plus efficaces que les effets de manche. C'est la certitude aussi, quasi géographique, que la Suisse puise son originalité dans des relations sociales d'écoute, si imparfaite et insuffisante que soit aujourd'hui la participation.

Les motions des quatre partis bourgeois, à travers leurs propositions concrètes, puent l'idéologie et le sectarisme sous couvert de «néo-modernisme».

L'effet risque d'être catastrophique à la veille des échéances lourdes qui attendent la Suisse: tentation de rejet se focalisant sur des objets essentiels soumis à référendum; discrédit des responsables syndicaux ou politiques qui pourraient être garants d'une ouverture contrôlée et équilibrée.

Gribouille, il pleut ! ■

## DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Claude Auroi

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

René Longet

Charles-F. Pochon (cfp)

Lala Robert (rob)

Forum: Jean-Christian Lambelet

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

# Les contrebandiers ont pignon sur rue

*Pour paradoxal que cela puisse paraître, l'existence de contrebandiers bien organisés est une chance pour ce gouvernement africain: ils ont accéléré des réformes nécessaires et se révèlent être des interlocuteurs avec lesquels la négociation est possible.*

(rob) Une capitale africaine. Au cœur du quartier commerçant, un bureau propre, tranquille, aéré, fonctionnel, pas un objet superflu sur les tables ou au mur: le siège de la plus puissante association patronale du pays. Elle compte 32 000 membres et des représentations dans tous les chefs-lieux régionaux. Mais cette association est peu commune: il s'agit de l'Union nationale des contrebandiers. Dans le langage des spécialistes du développement, on les appelle pudiquement le secteur informel.

## Objectif: la légalité

Non seulement cette association existe

au vu et au su de tous, mais elle a remporté le poste de vice-président aux dernières élections de la Chambre de commerce et elle négocie avec le gouvernement. Elle a été créée il y a un peu plus de deux ans. Son premier objectif était de rendre le secteur conscient de son pouvoir, objectif largement atteint et même dépassé puisque l'association est devenue incontournable dans toute conception et mise en œuvre de politiques économiques par le gouvernement. Deuxième objectif: sortir de la clandestinité. Incroyable, mais vrai, l'association veut que soient créées les conditions qui permettraient aux

## Menaces sur l'aide au développement

La Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a récemment décidé de réduire de 20 à 25% ses dépenses de programme dans le tiers monde. La discrétion qui a entouré et entoure encore cette mesure laisse percevoir le malaise qui règne dans l'administration.

Il n'est en effet pas très glorieux de devoir restreindre l'aide à des pays pauvres et, en ce qui concerne l'Afrique, aux plus pauvres. Pour ce continent on parle d'une réduction de 25 millions de francs en 1992 sur un total budgété de 100 millions. Des projets ont été arrêtés au Mali et au Bénin dans le domaine de la santé, d'autres sont ralentis.

Le malaise croît lorsqu'on sait que cette mesure est interne et non pas dictée par le département fédéral des Finances. Elle résulte en fait d'un surengagement financier provoqué par une politique de planification pour le moins défectueuse. Voici le processus: chaque année la DDA engage des sommes pour ses programmes et ses projets; mais l'expé-

ce a montré que les versements effectifs atteignent rarement le niveau des engagements. Or ces dernières années la tendance s'est inversée et en 1992 les versements dépasseraient les montants engagés. D'où les coupures effectuées.

On peut se poser certaines questions quant aux méthodes de prévision budgétaire utilisées et au suivi des engagements financiers. Une meilleure gestion devrait permettre d'éviter de telles défaillances dont la responsabilité semble d'ailleurs incomber à la structure de direction antérieure à celle aujourd'hui en place.

S'il ne faut pas dramatiser ce faux pas, l'inquiétude subsiste néanmoins quant au futur. D'une part il serait souhaitable que la DDA indique publiquement si les coupures actuelles dans les projets vont subsister en 1993, et surtout il devient urgent de savoir si l'aide au développement va être touchée par les réductions linéaires de 10% décidées par le Conseil fédéral. Une telle décision serait regrettable au moment où les problèmes de développement et d'environnement vont exiger un effort supplémentaires de la part des pays riches, dont la Suisse fait toujours partie.

Claude Auroi

contrebandiers et autres commerçants et industriels opérant en fraude de rentrer dans la légalité.

L'histoire de la fraude est la même partout dans le monde. Quand un gouvernement, au lieu de créer des motivations, met sur pied des contrôles prohibitifs, ceux-ci sont immédiatement détournés. C'est humain, c'est universel. L'imagination dans ce domaine n'a pas de limite. La réaction des gouvernements est en général l'intransigeance et la poursuite des fraudeurs. Mais le fraudeur est un *homo economicus* comme tout le monde, c'est-à-dire qu'il pratique la fraude ou la contrebande tant qu'elle a un intérêt, tant qu'il y gagne.

## Taxes et corruption en concurrence

Le raisonnement des représentants des contrebandiers est très simple: d'une part il y a les droits de douane et autres taxes à la consommation (en moyenne au total 90%) et, d'autre part, les sommes nécessaires pour soudoyer les douaniers et les inspecteurs du fisc. Il s'agit donc que le gouvernement baisse les premières à un niveau inférieur aux secondes. En mai 1991, dans une lettre ouverte au gouvernement qui a fait la une de tous les journaux, l'Union déclarait que si les droits et taxes étaient ramenés à une moyenne de 70%, les membres les paieraient et rentreraient ainsi dans la légalité. Elle a mis une année à obtenir ce qu'elle voulait: il y a trois semaines, les droits de douane ont été baissés de 40% pour une cinquantaine de produits essentiels. Quant à la TVA, elle est difficile à calculer pour des commerçants qui en grande partie sont illettrés et ne tiennent pas de comptabilité. L'Union a obtenu une taxe unique.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont ravis et courtisent l'Union nationale des contrebandiers. Ce que les institutions de Bretton Woods demandaient depuis le début du programme d'ajustement structurel en 1984 est enfin réalisé. Elles souhaitent une baisse des tarifs douaniers pour soumettre l'industrie nationale à un peu plus de concurrence et pour, en fin de compte, augmenter les revenus de l'Etat. Car au lieu de protéger l'industrie locale, les droits de douane prohibitifs l'ont mise à rude épreuve à cause de ces importations frauduleuses. Et les caisses de l'Etat étaient en constant déficit. Maintenant c'est l'heure de vérité: est-ce que les 25 000 membres actifs de l'association vont suivre les mots

L'INVITÉ DE DP

# Dévaluation du verbe

Jean-Christian Lambelet

professeur au Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP/HEC) de l'Université de Lausanne ainsi qu'à l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI) de Genève

En 1982, lors de la dernière récession, le PIB réel diminua d'environ un pour cent, en tout et pour tout. Puis, dès l'année suivante, une reprise progressive se développa. Cette reprise fut d'abord modérée, avec une croissance de 1% en 1983 et de 1,8% en 1984. En conséquence, le chômage continua de s'accroître, passant d'un taux de 0,4% en 1982 à 1,1% en 1984 où il atteignait son maximum, soit avec un retard de deux ans par rapport à l'activité économique. En 1985 - 1987, la croissance redevint plus forte et le chômage s'inscrivit en baisse, la phase de surchauffe intervenant en 1988 et surtout en 1989 (croissance de presque 4% en termes réels).

En perspective historique, il s'agissait donc d'un cycle conjoncturel tout à fait ordi-

naire. En particulier, la récession de 1982 avait été remarquablement peu profonde. Rien de commun, en tout cas, avec celle de 1975 et 1976, où le PIB réel diminua successivement de 6,7 et de 0,8%, ni même avec celle de 1958 (-2,1%), pour ne pas parler de l'effondrement des années trente.

## La crise est là

Très vite, cependant, l'usage se répandit dans les médias, en particulier à la radio et à la TV, de parler à toute occasion de *la crise*, comme si c'était un fait avéré. Cette habitude perdura en 1983 et 1984 malgré la reprise (avec cependant l'excuse que le chômage continuait de progresser). Dans les années suivantes, l'expression se fit progressivement plus rare, mais on l'entendait encore parfois en 1988 et 1989 alors qu'on se trouvait en plein boom.

Dans l'état actuel de l'information, le cycle qui s'est amorcé en 1990 paraît tout à

fait comparable au précédent. Il semble même que le recul de l'activité économique et de l'emploi aura été moins marqué encore en 1991 qu'en 1982. Certes, on peut contester la validité des chiffres officiels et il n'est pas exclu que les révisions à venir se fassent vers le bas. Mais il serait quand même étonnant que toutes les statistiques (sur le PIB, sur la production industrielle, sur le volume de l'emploi) donnent simultanément de faux signaux. Quant aux chiffres du chômage, ils sont en forte progression, comme chacun sait. C'est là incontestablement un fait nouveau, mais qui s'explique par un certain nombre de facteurs spécifiques qui n'ont rien d'anormal en eux-mêmes: «rotation» plus faible des étrangers au bénéfice d'un permis à l'année; moindre inclination des indigènes et des étrangers établis à se retirer de la population active lorsqu'ils perdent leur emploi (ce qui est sans doute dû, en partie, aux conditions plus favorables offertes par l'assurance-chômage); forte progression en 1982 - 1990 de la main-d'œuvre étrangère dans la population active, une main-d'œuvre étrangère davantage victime du chômage lorsque la conjoncture fléchit.

## A chaque mois son événement

Bref, rien de très anormal, du moins jusqu'ici, dans le cycle conjoncturel actuel. Ce qui n'a pas empêché le terme de *crise* de faire un retour en force marqué, en particulier sur les ondes. Il doit sans doute se trouver des auditeurs et téléspectateurs «moyens» qui ont l'impression qu'on n'est pas sorti de la crise depuis bientôt quinze ans.

Cette dévaluation systématique du verbe n'est bien sûr pas limitée au domaine économique. Chaque mois apporte ainsi sa moisson de «catastrophes», d'événements «historiques» ou «sans précédent», et autres hyperboles à répétition. Au risque de paraître pédant, je dirai que je trouve cela irritant et fatigant. Certes, les journalistes en question sont en concurrence, mais est-ce une raison suffisante pour faire systématiquement «mousser» l'actualité? Sans compter qu'il n'est pas exclu que ces abus de langage ne contribuent à créer un climat général délétère: comme Michel Rocard l'a relevé à plusieurs reprises lors d'une récente «Heure de vérité», les formules, les tournures, les expressions comptent. Ah, si un jour à midi trente, la radio nous donnait la météo suivie de ce commentaire: «Aujourd'hui il ne s'est rien passé de particulier, alors nous vous proposons d'écouter un peu de musique». ■

d'ordre de leurs représentants et payer à la frontière ce qu'ils doivent à l'Etat?

Le gouvernement n'a pas voulu prendre un tel risque sans essayer de se protéger. Il a demandé à la Société générale de surveillance de contrôler et de certifier les prix avant l'embarquement de sorte qu'une sous-facturation éventuelle soit empêchée ou limitée. Pas facile à accepter pour le secteur informel, mais c'est chose faite. Et dimanche dernier, une assemblée générale d'information avait lieu dans une métropole régionale. Elle était ouverte par le ministre des Finances en personne!

C'est aussi l'heure de vérité pour le gouvernement car il est clair que la corruption des douaniers et des inspecteurs du fisc est possible parce que certains hauts fonctionnaires en bénéficient.

## La banque des contrebandiers

Le troisième objectif de l'association est de créer une banque populaire ou un fonds de garantie. En effet, le secteur informel est exclu du système bancaire d'une part parce que les papiers de ces commerçants ne sont pas en règle et d'autre part parce qu'ils n'ont pas de

garanties à offrir. Toute l'argumentation économique des contrebandiers se base sur un problème politique beaucoup plus profond: l'argent versé au gouvernement ne sert qu'à une élite. «*Le bien public, laissez-moi rigoler*, dit le secrétaire général, *c'est l'intérêt de la classe au pouvoir. Les impôts servent à créer des postes pour les membres des familles des hauts fonctionnaires. Nous pensons à l'avenir et à nos enfants. Notre pays a avant tout besoin d'écoles et d'hôpitaux. Nous sommes parfaitement conscients que la fraude ne sert pas l'intérêt du pays, mais la corruption cesse et que le budget de l'Etat soit vraiment consacré au bien public.*»

Partout en Afrique, le secteur informel est une puissance. Sur la côte ouest, la contrebande est dans les mains des femmes et quand un ministre des finances parle des *market mamies* c'est avec crainte qu'il les évoque. Elles constituent des stocks spéculatifs et ainsi font et défont les prix. Mais voilà un gouvernement qui a de la chance: il a en face de lui un secteur informel organisé et donc un interlocuteur avec lequel il peut négocier. ■

# Pas une foire, une conférence

*La Conférence de Rio sera à la fois un check-up planétaire sur l'état de l'environnement et sur la volonté des hommes et des pays de prendre les mesures qui s'imposent.*

La conférence de Rio a été présentée soit comme le sauvetage de la Terre, soit comme une vaste foire. En réalité, il s'agit d'une conférence internationale, ni plus, ni moins. D'un processus de négociation, enrichi d'une dimension médiatique particulière, par la présence de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) et de personnalités marquantes comme le commandant Cousteau et le dalaï lama.

Il faut rappeler que Rio s'insère dans la thématique lancée par l'ONU avec la Conférence de Stockholm et que sa spécificité tient en ces trois points principaux:

- 1) l'interdépendance des concepts d'environnement et de développement;
- 2) un début de mobilisation de l'économie;
- 3) l'accent mis sur le concours indispensable de l'opinion publique.

## Des défis monumentaux

Ce qui justifie pleinement la dramatisation médiatique de l'événement est l'analyse de l'évolution depuis Stockholm. Rio est ainsi l'occasion d'un formidable check-up planétaire. Et l'on voit clairement, d'une manière qui ne peut scientifiquement être contestée, que le phénomène de course de vitesse engagée entre la dégradation de la situation planétaire et les mesures qui sont prises se poursuit de plus belle, et que si nous voulons finalement sortir gagnants de l'épreuve, il nous faudra impérativement mettre la vitesse supérieure. Les défis sont en effet monumentaux: perte de sols cultivables, déforestation massive, disparition irréversible de très nombreuses espèces animales et végétales; atteintes aux fonctions globales de l'atmosphère: diminution de la couche protectrice d'ozone, emballement de l'effet de serre, tout cela sur fond de doublement de la population en quarante ou cinquante ans...

Ce diagnostic doit être inlassablement répété: c'est sur lui que doit s'appuyer la mobilisation de l'opinion qui reste la

clé de tout. Les trois points majeurs du processus de Rio mentionnés plus haut méritent quelques explications.

● **Interdépendance environnement-développement.** Sans sol, sans eau, sans les fonctions de l'atmosphère, il n'y a évidemment aucun développement possible. D'un autre côté, on connaît la relation étroite entre développement économique et maîtrise de la démographie. Il est donc indispensable de définir des modes de développement compatibles avec les capacités de l'environnement.

● **Mobilisation de l'économie.** La notion nouvelle est ici celle du «développement durable», lancée par la commission Brundtland dans son rapport de 1987 *Notre avenir à tous*, rapport qui, il faut le rappeler, est un des éléments qui a déclenché le processus de Rio. L'adhésion verbale à ce concept est une chose, sa traduction dans les faits en est une autre, car pour être durable, le développement doit impérativement répondre à une double condition parfaitement contradictoire: la pression sur les fonctions environnementales doit diminuer, alors que les besoins vont encore forcément augmenter, ne serait-ce qu'en raison de la démographie.

Cela exige dans un premier temps une mobilisation de toutes les possibilités de la technologie, mais nous ne ferons pas l'économie d'une révision socialement ajustée de nos modes de vie. C'est là que l'apport du Business Council for Sustainable Development de Schmiedheiny est capital. Le discours de ce dernier a d'ailleurs été un moment fort de la séance plénière. Souhaitons que ce mouvement engagé au sein des responsables économiques fasse rapidement et efficacement école.

● **La mobilisation de l'opinion.** Le processus de Rio ne durera, ne sortira des mots et des textes que si la mobilisation de l'opinion demeure à un haut niveau. L'intention est clairement affir-

mée, de par l'inclusion des ONG, l'appel aux femmes; on ignore souvent d'ailleurs chez nous jusqu'à l'existence de mouvements bien organisés et structurés dans les pays du Sud. Pour notre pays, c'est la première fois que des représentants d'ONG autres que le Vorort sont associés de plein droit à une négociation internationale. Là aussi, il ne faudra pas en rester là: savoir comment se passe une telle négociation, ce que signifient les textes est aussi un *feed-back* à restituer à une opinion publique habituellement fort sceptique sur ce type de choses... Sans oublier l'apport concret que ces représentants d'ONG peuvent fournir lors de la mise en œuvre du mandat de négociation du Conseil fédéral, d'autant plus gratifiant que ce mandat va tout à fait dans le sens d'un apport positif de la Suisse aux textes en discussion.

## La déception américaine

Il me semble essentiel d'insister sur ces éléments du processus de Rio, car si l'on n'en reste qu'aux apparences, on pourrait limiter l'analyse au contenu des conventions et des textes. De ce côté, la grande déception de Rio est évidemment l'attitude américaine. Le refus des Etats-Unis de signer la convention sur la biodiversité, le torpillage de la convention sur le climat, la constante guérilla sur tout ce qui pourrait conduire à une révision d'un mode de vie considéré par le président Bush comme «non négociable» sont les vrais points noirs de Rio, mais ils montrent aussi clairement où sont les problèmes et les responsabilités. Rio est ainsi le thermomètre non seulement de l'état écologique de la planète, mais aussi de l'état de la volonté politique de prendre les mesures qui s'imposent.

De Rio: René Longet

## MÉDIAS

Le premier numéro de la documentation Eurotopia, mouvement pour une Europe non violente fondée sur la démocratie directe, démilitarisée, écologique et solidaire, vient de paraître. Ce mouvement est animé, entre autres, par Andreas Gross.

Les amis alémaniques de l'espéranto ont créé Esperanto Infofon, une adresse téléphonique (groupe 156) qui donne des informations en espéranto et en allemand.